

L'ASSOCIATION

Le conseil d'administration de l'association compte actuellement 10 membres, tous actifs et bénévoles. Nos frais de fonctionnement s'élèvent à moins de 2% du total des fonds réunis.

BUT

L'association a pour but de venir en aide sur le plan financier aux écoles paroissiales des Verrettes et de La Chapelle.

ARTISANAT et PEINTURE

Nous vendons de l'artisanat haïtien en provenance d'ateliers protégés, de congrégations et d'artisans indépendants.

Nous vendons également de la peinture haïtienne produite par les peintres des rues. Ainsi, nous faisons vivre des artisans, des artistes, des congrégations et nous favorisons l'exportation de l'art haïtien.

Le produit de nos ventes est réinjecté intégralement pour le fonctionnement des écoles.

Des membres de l'association fabriquent également de l'artisanat, des décorations diverses, pour la vente durant les manifestations.

AGENDA DES PROCHAINES ACTIVITES 2009 / 2010

Vente de Noël à la sortie de la messe à Cessy
Le dimanche 29 novembre 2009

Marché de Noël à Cessy.
Salle du Vidolet les 5 et 6 Décembre 2009

Marché de Noël à Divonne les Bains
Office de tourisme salle de la blanchisserie
Du 9 au 13 décembre 2009.

Exposition- vente de tableaux haïtiens et sculptures sur métal
Divonne les Bains office de tourisme salle de la blanchisserie.
Du 5 au 14 mars 2010
Vernissage le vendredi 5 mars à 18h30
Ouverture : du lundi au vendredi 14h à 19h
Samedi et dimanche 10h à 19h.

Exposition- vente tableaux haïtiens et bosmétal
Hall de l'école primaire à l'école Jeanne d'Arc
Du 13 mars au 2 avril 2010.

AIDE FINANCIERE AUX ECOLES

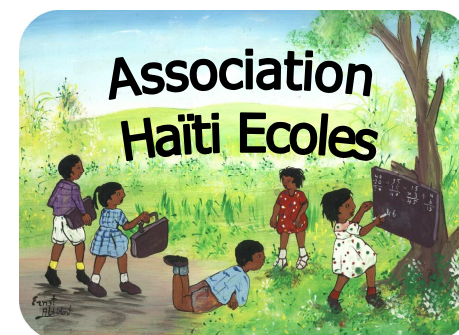
L'association a envoyé pour l'année 2009 :
12.246 € pour les écoles de la paroisse de Verrettes .

9.869 € pour les écoles de la paroisse de La Chapelle.
Montant total versé aux écoles : **22.115 €**

La participation des parents est d'environ
1 € / mois / enfant pour la scolarité.

Nous avons besoin de votre soutien pour poursuivre notre action.

Octobre 2009



82, rue Saint-Denis
Presbytère - 01170 CESSY

<http://www.haiti-ecole.org>

Coordonnées

Présidente :

Madame Michèle VANEL (04 50 41 64 67)

Vice-Présidente :

Madame Marie-Noëlle BATARD (04 50 41 99 59)

Trésorier et Secrétaire

Monsieur Pierre BATARD (04 50 41 99 59)

Vérificatrice aux comptes

Madame Martine JACOMETTI (04 50 41 70 36)

Courriel :

Contact par formulaire sur le site internet de l'association.

HISTORIQUE

En septembre 1988, Soeur Marie-Rose Claude, ancienne institutrice à l'école Jeanne d'Arc de Gex, est partie en Haïti en compagnie d'autres religieuses de la congrégation des Dominicaines pour participer au développement des écoles de Verrettes et de La Chapelle, enseigner aux enfants et former des professeurs.

Dès cette époque, le secteur paroissial de Cessy a entrepris des actions pour aider financièrement l'oeuvre des Dominicaines. En 1998, l'association Haïti Ecoles a été créée pour formaliser et amplifier cette action. Aujourd'hui, deux prêtres Haïtiens sont chargés de la gestion administrative, financière et pédagogique de ces écoles et les professeurs sont haïtiens.

LES ECOLES

Il y a 4 écoles à Verrettes et 5 écoles à la Chapelle. Environ 2 300 enfants sont scolarisés par 72 enseignants.

Le secteur de La Chapelle a ouvert un collège secondaire depuis deux ans comprenant 3 classes de 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} fondamentales avec 100 élèves et 12 professeurs (niveau d'études correspondant à la fin de la 3^{ème} en France).

NOS ACTIONS

Nous récoltons des dons de particuliers, d'associations et de congrégations religieuses. Nous menons diverses actions afin de réunir des fonds supplémentaires : ventes de tableaux et d'artisanat haïtien.

TEMOIGNAGE

Voyage en HAÏTI de Pierre Batard du 17 novembre au 6 décembre 2008.

(Frais de Voyage et séjour payés par ses soins)

Les raisons qui ont motivé ce voyage :
Rencontrer les deux nouveaux Pères responsables des écoles, le Père Murat Dorcent à Verrettes depuis juillet 2008 et le Père Jean-Baptiste Leroy à La Chapelle depuis août 2008

En allant sur place, Pierre a pu voir les enseignants, les enfants, se rendre compte de l'organisation, de la bonne marche des écoles et des cantines.

L'argent envoyé par l'association est géré au plus juste par les deux responsables.

Il a pu mesurer l'importance du soutien moral et financier apportés par l'association, pour le fonctionnement et le maintien des écoles paroissiales.

Des liens réels d'amitié et de confiance se sont créés.

" Notre priorité à tous reste la scolarisation des enfants défavorisés de ce pays ".

ACTUALITE 2009

Cette année, l'association continue l'aide apportée au maintien des cantines dans les écoles, en plus de sa participation au paiement du salaire des enseignants.



LES ECOLES – LES CANTINES

La rentrée scolaire 2009 /2010 s'est effectuée le 07 septembre 2009.

L'école en Haïti commence à 7h30 le matin pour les enfants du primaire et à 8h pour les classes de maternelles.

L'école se termine à 12h. Le repas est servi après la récréation de 10h.

La base du repas est composée de riz et de pois durant 3 jours et de maïs ou de petit mil les deux autres jours.

Ce repas pris en milieu de matinée permet aux enfants d'être plus attentifs durant la classe et d'avoir un repas d'assuré par jour.

COMMENT SOUTENIR L'ASSOCIATION

-En achetant une carte annuelle de membre bienfaiteur au prix de 10 €.

C'est un geste qui sera utile. Bien entendu, le montant de 10 € n'est pas limitatif.

-En faisant un don

Vous pouvez nous envoyer vos dons par chèque libellé au nom de l'association

HAÏTI ECOLES à notre adresse :

82, rue Saint Denis – 01170 CESSY

ou par virement

sur notre compte bancaire :

Association Haïti Ecoles

n° 72 37 611 939 40

Banque du Crédit Mutuel

Le Tétras

F-01170 GEX